

**ARRANGEMENT DE MADRID CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES
MARQUES ET PROTOCOLE RELATIF À CET ARRANGEMENT
CONFIRMATION OU RETRAIT D'UN REFUS PROVISOIRE**

Déclaration envoyée au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
conformément à la règle 17.5) du règlement d'exécution commun à l'Arrangement et au Protocole de Madrid

I.	Office qui envoie la déclaration : Office hongrois des brevets 1370 Budapest, Pf.552 Fax. :(361) 3329 -930
II.	Numéro de l'enregistrement international : 800 223 Date de l'extension de la marque à la Hongrie: 2007.05.07
III.	Nom du titulaire de l'enregistrement international : BBK ELECTRONICS CORPORATION LIMITED
IV.	☒ La notification est envoyée conformément à la règle 17.5)a) i) Délai pour présenter un recours : Le titulaire peut présenter un recours contre cette notification dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la notification. ii) Autorité auprès de laquelle le recours doit être déposé : Le recours devra être adressé au Tribunal Métropolitain - via l'Office hongrois des brevets. iii) Indications concernant la constitution d'un mandataire : En cas où le déposant est une personne de résidence étrangère ou dont le siège se trouve en dehors du territoire de l'Espace économique européen, il est obligé de charger un mandataire ayant qualité pour statuer devant l'Office hongrois des brevets. La langue officielle devant l'Office hongrois des brevets est l'hongroise. iv) Procédure à défaut de requête en révision En l'absence d'un tel recours l'Office hongrois des brevets prend une décision définitive selon de faits. ☐ La notification est envoyée conformément à la règle 17.5)b)
V.	☒ La protection de la marque est refusée pour tous les produits et/ou services ☐ La protection de la marque est accordée pour tous les produits et/ou services ☐ La protection de la marque est accordée pour les produits et/ou services suivants : La/les classe(s) entièrement accordée(s) :
VI.	Date de la déclaration : 2007.05.07 Goiteinné Futó Judit
VII.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration :  dr. Endre Millisits <i>chef de section des marques internationales</i>

OLDAL: 0

